



CONCORDIA MARIENTHAL

Président de l'ASCCM : Loïc JUNG, 4 rue du trèfle 67270 SCHWINDRATZHEIM
loic.jung@sfr.fr Tél : 0 86 78 99 59
Votre Correspondante : Edmée HOUTMANN, 7 rue de l'Aurore 67500 HAGUENAU
edmee.houtmann@gmail.com Tél : 03 88 93 64 46

**CONTRAT DE LOCATION
TABLES/CHAISES**



Basket-Ball



Danse

Coordonnées Propriétaire :
Association Sportive et Culturelle
CONCORDIA MARIENTHAL
17A rue de la gare 67500 MARIENTHAL

07 86 78 99 59
contact@concordiamarienthal.com

Coordonnées Locataire :



Gym Fitness

1- Désignation du matériel et accessoires inclus dans la location :

Tables de type « polyvalente » pliantes aux dimensions de 200x80.avec chaises à coque en bois empilables.

2- Etat et propreté du matériel :

Etat correct et propre (quelques traces d'usures)

3- Accord de location :

Je soussigné M^r/M^{me},

prend en location

..... (n^{bre})de table(s)

..... (n^{bre})de chaise(s)



Tennis de Table

Du /..... /..... à heure **Au** /..... /..... à heure,
pour une durée dejour(s) et d'un montant de€

(Rayer la formule non choisie)



Tir Sportif

Formule choisie	Prix Unitaire	Quantité	Total
1 table avec 6 chaises	15 €		
2 tables avec 12 chaises	25 €		



4- Règlement et Caution :

- **Règlement :** Je règle de suite la somme due au titre de la location.



Basket-Ball

Tout dépassement de location de la période initialement prévue sera dû et facturé au tarif journalier de 10 € et devra être réglé par le locataire.

- Je laisse en caution un chèque de **300 €** au nom de l'ASCCM.



Danse

5- Chèque de caution :

- Le chèque de caution doit être établi et remis au responsable de l'ASCCM dès la récupération du matériel
- Le chèque de caution assure au loueur un retour de son matériel dans le temps défini de la location et dans les conditions de fonctionnement.
- Le chèque de caution reste bloqué durant toute la période de location.
- Le chèque de caution pourra couvrir tout ou partie d'éventuelles détériorations ou remises en état du matériel (et des accessoires) loués.
- Le chèque de caution sera remis au locataire dès restitution du matériel (et de ses accessoires) et sous réserve de non dégradation du matériel (et de ses accessoires).
- Le chèque de caution ne couvre pas l'usure naturelle du matériel (et de ses accessoires) du fait de son utilisation.



Gym Fitness

6- Le locataire s'engage à :

- Respecter les conditions d'utilisation du matériel.
- Restituer le matériel dans l'état de propreté et de fonctionnement avant la location.
- Rembourser tout ou partie de l'endommagement du matériel.
- Autoriser l'ASCCM à prélever sur le chèque de caution tout ou partie de la somme couvrant l'intégralité des éventuels endommagements.
- Décharger l'ASCCM de tous dégâts ou accidents provenant de l'utilisation du matériel.
- Ne pas prêter ou relouer le matériel à un tiers.



Goshinbudo



Marche Nordique

J'atteste avoir constaté le bon état du matériel loué (avant la prise en location) et avoir pris connaissance du contrat de location.



Tennis de Table

Contrat établi le :

..... / /

en deux exemplaires

Nom, Prénom

et signature
du locataire

Signature ASCCM (+nom)



Tir Sportif

(Précédé de la mention « lu et approuvé »)